

Suivi de l'étiage 2025 du bassin du Lot

Soutien d'étiage du Lot domanial

Bulletin n°15

Météo du bassin

Au cours de la semaine écoulée, le bassin versant du Lot a connu des conditions globalement sèches, seules quelques précipitations, très faibles, ayant été enregistrées localement. Dans le même temps, les températures sont demeurées relativement fraîches.

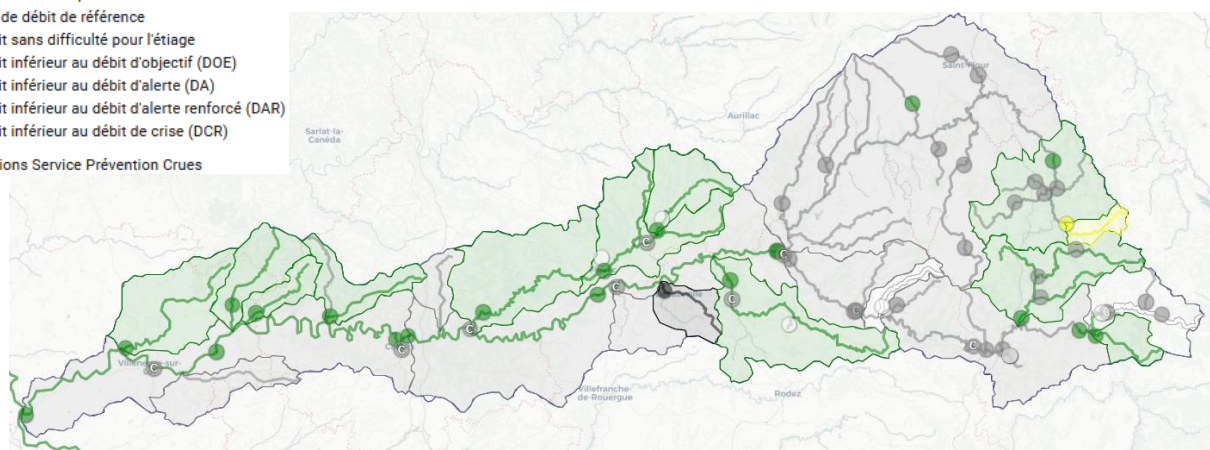
Pour les prochains jours, un épisode pluvieux est attendu le samedi 4 octobre, susceptible d'apporter des cumuls compris entre 6 et 10 mm, de l'aval vers l'amont. Les températures devraient rester proches de celles observées ces derniers jours, correspondant globalement aux normales de saison.

Hydrologie du bassin

L'absence de précipitations significatives depuis une dizaine de jours a entraîné une baisse progressive des débits sur l'ensemble du bassin versant. Plusieurs cours d'eau, tels que la Thèze, le Vert ou le Brammont, voient ainsi leurs débits se rapprocher progressivement du DOE, bien que cette diminution demeure modérée et non brutale. La situation la plus préoccupante concerne toutefois le Riou Mort, dont le débit journalier est inférieur au débit de crise depuis le 29 septembre. Ce cours d'eau a montré, tout au long de l'étiage, une forte réactivité aux épisodes pluvieux intenses, avec des hausses brutales suivies de chutes tout aussi rapides. Par ailleurs, la station de mesure de la Truyère amont à La Serverette enregistre, depuis le 1er octobre, un débit moyen journalier légèrement inférieur au DOE.

Les précipitations attendues cette semaine devraient permettre une légère remontée des débits, ou, à défaut, en limiter la baisse.

-  Données incomplètes
-  Pas de débit de référence
-  Débit sans difficulté pour l'étiage
-  Débit inférieur au débit d'objectif (DOE)
-  Débit inférieur au débit d'alerte (DA)
-  Débit inférieur au débit d'alerte renforcé (DAR)
-  Débit inférieur au débit de crise (DCR)
-  Stations Service Prévention Crues



Cartographie du franchissement des débits seuils du bassin du Lot au 2 octobre 2025

<http://laviedelariviere.bassindulot.fr>

Soutien d'étiage du Lot domanial

Consignes de soutien d'étiage et débits naturels reconstitués à Entraygues-sur-Truyère, droits d'eau conventionnels stockés et déstockés :

	Jeudi 25/9	Vendredi 26/9	Samedi 27/9	Dimanche 28/9	Lundi 29/9	Mardi 30/9	Mercredi 1/10	Jeudi 2/10	Vendredi 3/10
<u>Consignes* (m³/s) à Entraygues-aval</u>	12	12	12	12	12	12	12	12	12
<u>QNR** (m³/s) à Entraygues</u>	36,7	28,6	24,5	21,3	19,8			↘	↘
Droits conventionnels cumulés*** (m ³ x1000)	31 302	31 302	31 302	31 302					
Volume cumulé déstocké*** (m ³ x1000)	10 863	10 863	10 863	10 863					
<i>Débits moyens journaliers (QMJ) en m³/s mesurés sur l'axe réalimenté</i>									
Entraygues-aval (EDF)	61,2	62,9	55,3	27,0	34,2	46,0	48,1		
Entraygues [Roquepailhol]	61,3	63,2	54,4	24,5	47,2	45,4	47,2		
Faycelles	61,8	63,6	55,3	34,8	37,6	53,2	44,1		
Cahors [Lacombe]	53,8	68,3	69,1	48,6	32,7	52,7	48,0		
Coutet (EDF)	44,4	76,4	74,3	64,4	39,0	51,2	59,2		
Aiguillon-Ville****	35,0	64,2	60,2	54,3	37,6	41,9	51,2		

Sources : DREAL Occitanie / EDF

* Adressée par le SMLB à EDF (concessionnaire des centrales hydroélectriques Lot-Truyère)

**Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues-sur-Truyère (en l'absence de barrage et d'une réalimentation) – calcul du QNR effectué par le partenaire EDF

*** Depuis le 1^{er} juillet

**** Station d'Aiguillon influencée lorsque le débit de la Garonne à Tonneins est supérieur à 200 m³/s

Au 30 septembre, date de clôture du cumul des droits potentiels pour la campagne de soutien d'étiage 2025, les droits cumulés s'élèvent à 31,302 hm³. Sur la même période, les déstockages réalisés entre le 1er juillet et le 30 septembre atteignent 10,863 hm³, l'amélioration de la situation hydrologique observée fin août ayant permis de limiter fortement les déstockages au cours du mois de septembre.

À compter du mois d'octobre, le mode de calcul des déstockages diffère du reste de l'étiage : ceux-ci sont en effet comptabilisés par rapport au débit réservé de 8 m³/s à la confluence du Lot et de la Truyère. Une consigne fixée à 12 m³/s entraîne ainsi un déstockage journalier de 345 000 m³. Si cette consigne est maintenue sur l'ensemble du mois d'octobre, le volume déstocké atteindra 10,713 hm³ supplémentaires, portant le total des déstockages de la campagne à plus de 21 hm³.

Cotes des retenues utiles au soutien d'étiage :

Malgré l'augmentation des apports naturels observée ces dernières semaines, les cotes des barrages sont en diminution. Cette tendance traduit une intensification de l'activité hydroélectrique, également perceptible à travers l'hydrologie du Lot, avec une hausse des éclusées.

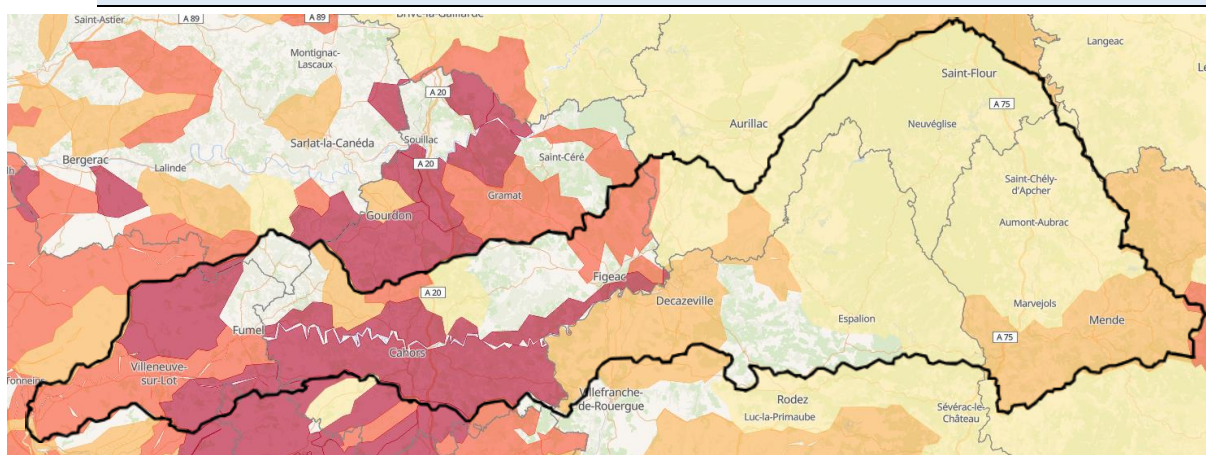
Seul le barrage de Castelnau enregistre une remontée de sa cote au cours des quinze derniers jours. Cette évolution pourrait s'expliquer par l'augmentation du QNR ainsi que par une mobilisation moindre de cet ouvrage, au profit de la chaîne de la Truyère pour la production hydroélectrique.

Cotes des retenues :

RETENUE	COTE Touristique Conventionné D'usage (en mNGF)	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 15 derniers jours (en m)
Grandval	726	2 octobre 2025	724,38	-1,62	-0,98
Sarrans	630	2 octobre 2025	635,82	+5,82	-0,89
Mauray	583,5	2 octobre 2025	582,79	-0,71	-1,12
Castelnau	410,5	2 octobre 2025	412,23	+1,73	+0,46

Source : EDF

Arrêtés de restriction des prélèvements d'eau



Carte des arrêtés de restriction des prélèvements d'eau publiés au 2 octobre 2025

Lien du site internet VigiEau : <https://vigieau.gouv.fr/>

Vigilance : Affluents rive droite Truyère (12) ; Affluents rive gauche Truyère (12) ; Bassin de la Truyère (48) ; Bassin de la Colagne (48) ; La Colagne (48) ; Vers, Rauze et Sagne (46) ; Célé (hors veyre) (15) ; Affluents du Lot amont (12) ; Truyère aval (15) ; Ander – Margeride (15)

Alerte : Bassin du Bramont (48) ; Bassin du Lot (48) ; Dourdou de Conques (12) ; Vert aval et Masse (46) ; Diège (12) ; Affluents du Lot domanial amont (12) ; Affluents du Lot (15) ; Aubrac (15) ;

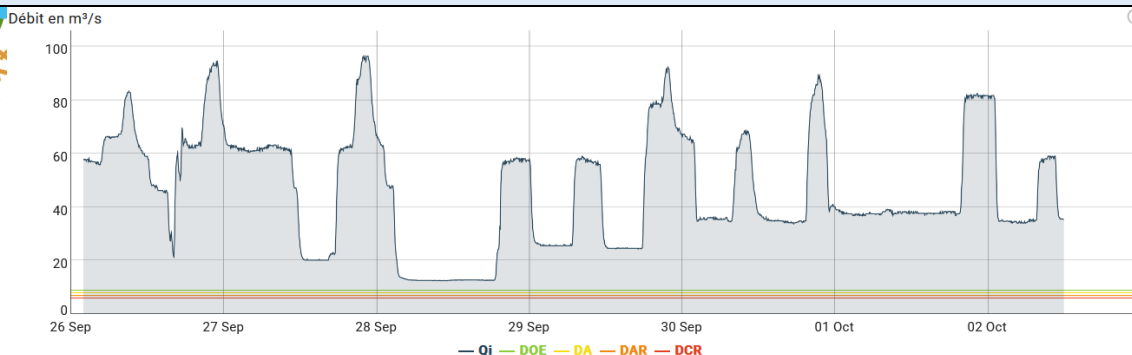
Alerte renforcée : Vert amont (46) ; Veyre (15) ; bassin versant du Lot aval (47) ; Affluents du Célé (46) ;

Crise : Bassin versant du Boudouyssou-Tancanne (47) ; Les affluents du Lot (46) ; Bassin versant de la Lède (47) ; Lède réalimenté (47)

Etat d'avancement des cultures et besoins en eau

Les prélèvements agricoles sont désormais très limités, et la campagne d'irrigation arrive à son terme sur l'ensemble du bassin versant du Lot.

Variations de débit sur le Lot réalimenté



Graphique des débits « instantanés » (Qi) enregistrés sur le Lot à la station d'Entraygues-sur-Truyère [Roquepailhol] (12) du 26 septembre au 2 octobre 2025

L'activité hydroélectrique de la chaîne Lot-Truyère a été particulièrement soutenue cette semaine, marquée par de nombreuses éclusées. Cette intensification de la production a entraîné une hausse significative des débits moyens journaliers observés sur les différentes stations de l'axe Lot, contribuant à limiter les franchissements de seuils de gestion au pas de temps instantané. Néanmoins, un franchissement du débit de crise a été enregistré à la station d'Aiguillon le 28 septembre, avec un débit observé de 5,5 m³/s.

Prochain bulletin : jeudi 9 octobre

Merci de tenir informé le syndicat mixte du bassin du Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Victor Rigal, chargé de mission Gestion Quantitative

v.rigal@valleedulot.com / bulletin-info-hydro@valleedulot.com – 05 65 53 23 18 ou 06 30 05 69 84

Précisions & glossaire :

La réalimentation du Lot domanial

La campagne 2025 de soutien d'étiage du Lot domanial a débuté le mardi 1^{er} juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot), depuis 1989 (36^e campagne consécutive). Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014 (sauf si les débits entrant dans les retenues sont inférieurs). La convention permet une réalimentation du 1^{er} juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si économies).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multiusage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et de favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Le SMBL envoie deux consignes par semaine (lundi et jeudi) à EDF. Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère). Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère et la confluence avec la Garonne.

Quelques définitions

DOE (Débit d'Objectif d'Etiage) : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

DA/DAR (Débit d'Alerte ou Alerte renforcée) : Débits seuils en dessous desquels les restrictions d'usages de l'eau sont mises en place dans le cadre de l'Arrêté Cadre Interdépartemental.

DCR (Débit de Crise) : Débit seuil en dessous duquel sont mis en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.

Des liens utiles

Les avis à la batellerie permanents et temporaires – Aveyron – Lot – Lot-et-Garonne :

<https://aveyron.fr/pages/eau-transition-ecologique/naviguer-sur-la-riviere-lot>

<https://www.lot.gouv.fr/navigation-r2009.html>

<https://www.inforoute47.fr/#navigation>

Les bulletins de conseils irrigation des chambres d'agriculture :

<https://lot.chambre-agriculture.fr/agro-environnement/eau/bulletin-de-conseil-irrigation/#c283638>

<https://lot-et-garonne.chambre-agriculture.fr/produire/irrigation-lacs/les-messages-conseils-irrigation/>